

**Appel à projets recherche & valorisation  
de l'Université Paris-Saclay**  
**Cadrage du programme « Scientifiques invités » 2027**

---

### **Préambule**

Le cadrage global de l'appel à projets recherche & valorisation de l'Université Paris-Saclay s'applique pour le programme « Scientifiques invités ». Le présent document présente les éléments de cadrage qui sont spécifiques au programme « Scientifiques invités ».

---

### **Objectifs**

Le programme « Scientifiques invités » a pour objectif de permettre l'accueil de chercheurs internationaux dans les unités de recherche du périmètre global de l'Université Paris-Saclay pour des séjours de courte durée (1 à 6 semaines).

---

### **Financements mobilisés**

Budgets communs de l'Université Paris-Saclay, budgets des Graduate School / Institut, budgets des établissements.

---

### **Eligibilité**

Application du critère d'éligibilité lié au périmètre d'attribution possible pour chaque financement mobilisé (voir cadrage global).

La durée des séjours peut varier de 1 à 6 semaines.

---

### **Moyens attribués**

Prise en charge des frais de séjour du chercheur invité : transport, hébergement, restauration.

Le montant attribué constitué de deux part et forfaitaire, est fixé ainsi :

- un montant de base de 1 000 €,
- un montant de 600 € par semaine de séjour.

---

### **Calendrier**

Lancement de l'appel : 2 avril 2026.

Date limite de candidature : 30 juin 2026.

Date limite pour l'évaluation par les Graduate Schools / Institut : 15 septembre 2026.

Décision d'attribution :

- Pour les budgets communs de l'Université Paris-Saclay : séance du CoDiReV du 25 septembre 2026.
- Pour les autres budgets : selon les calendriers fixés par chaque entité (Graduate Schools et établissements).

## **Constitution du dossier**

---

Identification du chercheur invitant, de l'unité de recherche d'accueil, et de la Graduate School / Institut principalement concernée par le projet. Une Graduate School / Institut secondaire pourra être mentionnée. Un bref CV (2 pages) du chercheur invitant sera joint à la demande.

Identification du chercheur invité et de sa situation administrative dans son pays d'origine. Un bref CV (2 pages) du chercheur invité sera joint à la demande.

Caractéristiques du séjour : durée du séjour et mois d'arrivée, bref descriptif du motif du séjour.

## **Modalités d'utilisation des crédits – Obligations du bénéficiaire**

---

Les crédits sont mis à disposition au début de l'exercice budgétaire de l'année N+1, pour des candidatures déposées et évaluées à l'année N. Les dépenses devront être engagées avant la fin de l'année N+1.

Les crédits de fonctionnement forfaitaires attribués seront uniquement consacrés à la prise en charge des frais de séjour du chercheur invité : transport, hébergement, restauration.

## **Critères d'évaluation**

---

Qualité scientifique du chercheur invité et du chercheur invitant. Apport à l'unité d'accueil.

Positionnement vis-à-vis de la stratégie scientifique et internationale de la Graduate School.

Impact en termes de collaboration : développement d'une nouvelle collaboration, renforcement d'une collaboration existante.

Participation à l'animation scientifique à l'Université Paris-Saclay : conférences, séminaires, activités de formation ou de diffusion de la culture scientifique.

Une attention particulière sera apportée aux séjours permettant une présence plus longue du scientifique invité dans l'unité d'accueil, et plus largement au sein de l'Université Paris-Saclay.